

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330146800012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES PAUILLAC

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	55
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	56

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	60
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	61
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	63
B9 - Etat du personnel	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	69
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	70
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	74
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	77
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	79
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	80
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	81
D11 - Décisions en matière de taux	84
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2358

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	775.48
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1007.95
3	Dépenses d'équipement brut / population	402.88
4	Encours de dette / population (2) (3)	864.01
5	DGF / population	185.4
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.45 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	83.6778 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	39.97 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	85.7194 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	23.06 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0%
- Investissement : 0%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 223 511,71	2 910 575,20	465 744,44	A1	152 807,93
Investissement	1 110 213,35	533 833,27	(2) 132 573,34	A2	-443 806,74
Dont 1068		31 164,72			
Fonctionnement	2 113 298,36	2 376 741,93	(3) 333 171,10	A3	596 614,67

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 498 134,11	III + IV	399 050,59	B1	-99 083,52
Investissement	I 498 134,11	III	399 050,59	B2	-99 083,52
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	53 724,41
Investissement	A2 + B2	-542 890,26
Fonctionnement	A3 + B3	596 614,67

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 498 134,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10001	Opération d'équipement n° 10001	3 500,00
10003	Opération d'équipement n° 10003	12 740,95
10004	Opération d'équipement n° 10004	192 888,69
10014	Opération d'équipement n° 10014	259 694,75
10016	Opération d'équipement n° 10016	29 309,72
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 399 050,59
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	399 050,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 113 298,36	G	2 376 741,93
	Section d'investissement	B 1 110 213,35	H	533 833,27
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	333 171,10 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J	132 573,34 (si excédent)
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 3 223 511,71	= G + H + I + J	3 376 319,64
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 498 134,11	L	399 050,59
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 498 134,11	= K + L	399 050,59
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 2 113 298,36	= G + I + K	2 709 913,03
	Section d'investissement	= B + D + F 1 608 347,46	= H + J + L	1 065 457,20
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 3 721 645,82	= G + H + I + J + K + L	3 775 370,23

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		115 962,75
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	34 266,47	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	3 431,78	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	266 184,42	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	646 113,10	0,00
Total des réalisations d'équipement		949 995,77	115 962,75
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	101 995,01
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	160 217,58	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		160 217,58	101 995,01
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 110 213,35	II 217 957,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	284 710,79
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 284 710,79

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 110 213,35	II + IV	502 668,55
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	132 573,34
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	31 164,72

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 110 213,35	II + IV + VI + VII	666 406,61
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-443 806,74		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	516 294,24	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	167 697,82
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 068 771,78	73 Impôts et taxes (sauf 731)	143 734,00
		731 Fiscalité locale	1 132 290,91
		74 Dotations et participations (1)	558 943,90
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	147 518,52	75 Autres produits de gestion courante (1)	49 935,92
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	46 972,75	013 Atténuations de charges (1)	58 190,20
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 779 557,29	Total recettes de gestion des services	2 110 792,75
66 Charges financières	49 030,28	76 Produits financiers	89,18
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	265 860,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 828 587,57	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 376 741,93

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	284 710,79	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 284 710,79	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 2 113 298,36	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 2 376 741,93
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 333 171,10

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 2 113 298,36	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 709 913,03
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	596 614,67
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 217,58	0,00	160 217,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	946 563,99		946 563,99
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	3 431,78	0,00	3 431,78
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 110 213,35	0,00	1 110 213,35

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	516 294,24		516 294,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 068 771,78		1 068 771,78
014	Atténuations de produits	46 972,75		46 972,75
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	147 518,52	0,00	147 518,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	49 030,28	0,00	49 030,28
67	Charges spécifiques (9)	0,00	265 360,00	265 360,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	19 350,79	19 350,79
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 828 587,57	284 710,79	2 113 298,36

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	101 995,01	0,00	101 995,01
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	115 962,75	0,00	115 962,75
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		172 588,24	172 588,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	92 771,76	92 771,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 711,05	4 711,05
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		14 639,74	14 639,74
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		217 957,76	284 710,79	502 668,55

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	31 164,72
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	132 573,34
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	58 190,20		58 190,20
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 697,82		167 697,82
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	143 734,00		143 734,00
731	Fiscalité locale	1 132 290,91		1 132 290,91
74	Dotations et participations (8)	558 943,90		558 943,90
75	Autres produits de gestion courante (8)	49 935,92	0,00	49 935,92
76	Produits financiers	89,18	0,00	89,18
77	Produits spécifiques (8)	265 860,00	0,00	265 860,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 376 741,93	0,00	2 376 741,93

Pour information R002 Résultat positif reporté	333 171,10
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 675 586,96	1 110 213,35	498 134,11	67 239,50	0,00	1 110 213,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	3 431,78	3 431,78	0,00	0,00	0,00	3 431,78
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 508 833,49	946 563,99	498 134,11	64 135,39	0,00	946 563,99
Total des dépenses d'équipement		1 512 265,27	949 995,77	498 134,11	64 135,39	0,00	949 995,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	163 321,69	160 217,58	0,00	3 104,11		160 217,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		163 321,69	160 217,58	0,00	3 104,11	0,00	160 217,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 675 586,96	1 110 213,35	498 134,11	67 239,50	0,00	1 110 213,35
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 675 586,96	1 110 213,35	498 134,11	67 239,50	0,00	1 110 213,35

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 543 013,62	533 833,27	399 050,59	610 129,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	516 735,01	115 962,75	399 050,59	1 721,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	143 644,29	0,00	0,00	143 644,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		660 379,30	115 962,75	399 050,59	145 365,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 511,95	133 159,73	0,00	-12 647,78
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	262 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		382 511,95	133 159,73	0,00	249 352,22
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 042 891,25	249 122,48	399 050,59	394 718,18
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	480 771,58	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	19 350,79	284 710,79	0,00	-265 360,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		500 122,37	284 710,79	0,00	215 411,58
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		132 573,34	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		1 675 586,96	666 406,61	399 050,59	610 129,76

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 675 586,96	1 110 213,35	498 134,11	67 239,50	0,00	1 110 213,35
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	3 431,78	3 431,78	0,00	0,00	0,00	3 431,78
204182	Autres org pub - Bât. et installations	3 431,78	3 431,78	0,00	0,00	0,00	3 431,78
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 508 833,49	946 563,99	498 134,11	64 135,39	0,00	946 563,99
Total des dépenses d'équipement		1 512 265,27	949 995,77	498 134,11	64 135,39	0,00	949 995,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	163 321,69	160 217,58	0,00	3 104,11		160 217,58
1641	Emprunts en euros	160 217,56	160 217,58	0,00	-0,02		160 217,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 104,13	0,00	0,00	3 104,13		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		163 321,69	160 217,58	0,00	3 104,11	0,00	160 217,58
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 675 586,96	1 110 213,35	498 134,11	67 239,50	0,00	1 110 213,35
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			1 508 833,49	946 563,99	498 134,11	64 135,39	1 253 520,17	0,00	946 563,99
10001	VOIES ET RESEAUX		13 660,14	5 151,28	3 500,00	5 008,86	14 279,27	0,00	5 151,28
10003	ACQUISITION MOBILIER MATERIEL		30 052,02	17 311,07	12 740,95	0,00	73 715,95	0,00	17 311,07
10004	BATIMENTS COMMUNAUX		1 030 604,89	794 348,08	192 888,69	43 368,12	976 907,83	0,00	794 348,08
10005	EQUIPEMENTS SPORTIF		8 676,29	8 676,29	0,00	0,00	8 676,29	0,00	8 676,29
10009	CIMETIERE COMMUNAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10014	TRAVAUX VOIRIE VC DIVERS		333 398,60	73 703,85	259 694,75	0,00	132 567,41	0,00	73 703,85
10015	REGIE AGRICOLE		63 131,83	47 373,42	0,00	15 758,41	47 373,42	0,00	47 373,42
10016	AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS		29 309,72	0,00	29 309,72	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10001
LIBELLE : VOIES ET RESEAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		13 660,14	A1 5 151,28	3 500,00	5 008,86	A2 14 279,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 660,14	5 151,28	3 500,00	5 008,86	14 279,27
21538	Autres réseaux	13 660,14	5 151,28	3 500,00	5 008,86	14 279,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-5 151,28	B2 - A2	-14 279,27

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10003
LIBELLE : ACQUISITION MOBILIER MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		30 052,02	17 311,07	12 740,95	0,00	73 715,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	10 814,40
2051	Concessions, droits similaires	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	10 814,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 552,02	17 311,07	10 240,95	0,00	62 901,55
2157	Matériel et outillage technique	1 969,00	0,00	0,00	1 969,00	16 008,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 231,09	3 652,15	4 868,55	1 710,39	3 652,15
2182	Matériel de transport	0,00	1 699,32	0,00	-1 699,32	1 699,32
2183	Matériel informatique	3 482,40	5 307,60	0,00	-1 825,20	21 309,24
2184	Matériel de bureau et mobilier	820,13	975,00	0,00	-154,87	2 292,60
2188	Autres immobilisations corporelles	11 049,40	5 677,00	5 372,40	0,00	17 940,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		10 720,93	8 999,26	0,00	1 721,67	21 580,54
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 720,93	8 999,26	0,00	1 721,67	21 580,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 720,93	8 999,26	0,00	1 721,67	21 580,54
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-8 311,81	B2 - A2	-52 135,41

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10004
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 030 604,89	794 348,08	192 888,69	43 368,12	976 907,83
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	62 266,46	34 266,47	5 000,00	22 999,99	57 301,80
203	Frais d'études, recherche, développement	62 266,46	34 266,47	5 000,00	22 999,99	57 301,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	340 988,93	122 180,03	187 888,69	30 920,21	281 704,45
2115	Terrains bâtis	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	334 997,79	122 180,03	176 888,69	35 929,07	281 704,45
21538	Autres réseaux	-5 008,86	0,00	0,00	-5 008,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	627 349,50	637 901,58	0,00	-10 552,08	637 901,58
231	Immobilisations corporelles en cours	627 349,50	637 901,58	0,00	-10 552,08	637 901,58

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		365 674,80	65 377,49	300 297,31	0,00	138 535,77
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	365 674,80	65 377,49	300 297,31	0,00	138 535,77
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	18 407,61	0,00	18 407,61	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 397,19	0,00	88 206,69	12 190,50	46 888,28
1323	Subv. non transf. Départements	106 235,00	8 282,00	97 953,00	0,00	14 552,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	18 407,61	81 592,39	0,00	38 407,61
13462	Dotation de soutien à l'invest local	40 635,00	38 687,88	14 137,62	-12 190,50	38 687,88
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-728 970,59	B2 - A2	-838 372,06

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10005
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		8 676,29	A1	8 676,29	0,00	0,00
				0,00	0,00	A2 8 676,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 676,29	8 676,29	0,00	0,00	8 676,29
2184	Matériel de bureau et mobilier	8 676,29	8 676,29	0,00	0,00	8 676,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	0,00
				0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-8 676,29	B2 - A2	-8 676,29

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10009
LIBELLE : CIMETIERE COMMUNAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		0,00	A1 0,00	0,00	0,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10014
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE VC DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		333 398,60	73 703,85	259 694,75	0,00	132 567,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 415,64	0,00	10 415,64	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	10 415,64	0,00	10 415,64	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 018,70	65 492,33	526,37	0,00	124 355,89
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	635,93	0,00	-635,93	635,93
2151	Réseaux de voirie	7 492,33	64 856,40	0,00	-57 364,07	78 732,56
2152	Installations de voirie	58 526,37	0,00	526,37	58 000,00	44 987,40
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	256 964,26	8 211,52	248 752,74	0,00	8 211,52
231	Immobilisations corporelles en cours	256 964,26	8 211,52	248 752,74	0,00	8 211,52

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		87 000,00	30 196,00	56 804,00	0,00	45 603,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	87 000,00	30 196,00	56 804,00	0,00	45 603,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 000,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	63 000,00	15 196,00	47 804,00	0,00	30 603,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	15 000,00	-15 000,00	0,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-43 507,85	-86 964,41

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10015
LIBELLE : REGIE AGRICOLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		63 131,83	47 373,42	0,00	15 758,41	47 373,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	63 131,83	47 373,42	0,00	15 758,41	47 373,42
212	Agencements et aménagements de terrains	20 779,18	11 157,35	0,00	9 621,83	11 157,35
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	42 352,65	36 216,07	0,00	6 136,58	36 216,07
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		41 339,28	11 390,00	29 949,28	0,00	11 390,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	41 339,28	11 390,00	29 949,28	0,00	11 390,00
1313	Subv. transf. Départements	11 390,60	0,00	11 390,60	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 948,68	0,00	29 948,68	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	11 390,00	-11 390,00	0,00	11 390,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-35 983,42	-35 983,42

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10016
LIBELLE : AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		29 309,72	0,00	29 309,72	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 309,72	0,00	29 309,72	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	29 309,72	0,00	29 309,72	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	1 543 013,62	533 833,27	399 050,59	610 129,76
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	516 735,01	115 962,75	399 050,59	1 721,67
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	18 407,61	0,00	18 407,61	0,00
1313 Subv. transf. Départements	11 390,60	0,00	11 390,60	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	169 066,80	8 999,26	146 155,37	13 912,17
1323 Subv. non transf. Départements	177 235,00	34 868,00	142 367,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	100 000,00	18 407,61	81 592,39	0,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	15 000,00	-15 000,00	0,00
13462 Dotation de soutien à l'invest local	40 635,00	38 687,88	14 137,62	-12 190,50
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	143 644,29	0,00	0,00	143 644,29
1641 Emprunts en euros	143 644,29	0,00	0,00	143 644,29
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	660 379,30	115 962,75	399 050,59	145 365,96
10 Dotations, fonds divers et réserves	120 511,95	133 159,73	0,00	-12 647,78
10222 FCTVA	57 953,00	55 557,70	0,00	2 395,30
10226 Taxe d'aménagement	31 394,23	46 437,31	0,00	-15 043,08
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	31 164,72	31 164,72	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	262 000,00		0,00	
Total des recettes financières	382 511,95	133 159,73	0,00	249 352,22
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 042 891,25	249 122,48	399 050,59	394 718,18
021 Virement de la section de fonctionnement	480 771,58	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	19 350,79	284 710,79		-265 360,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	172 588,24		-172 588,24
2111 Terrains nus	0,00	19 300,00		-19 300,00
2131 Bâtiments publics	0,00	73 043,09		-73 043,09
2152 Installations de voirie	0,00	428,67		-428,67
28041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	1 279,27	1 279,27		0,00

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 431,78	3 431,78		0,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	14 639,74	14 639,74		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		500 122,37	284 710,79		215 411,58

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 406 434,08	2 113 298,36	0,00	0,00	293 135,72	0,00	2 113 298,36
011	Charges à caractère général (3)	569 116,92	516 294,24	0,00	0,00	52 822,68	0,00	516 294,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 071 711,14	1 068 771,78	0,00	0,00	2 939,36		1 068 771,78
014	Atténuations de produits	59 765,00	46 972,75	0,00	0,00	12 792,25		46 972,75
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	154 743,16	147 518,52	0,00	0,00	7 224,64	0,00	147 518,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 855 336,22	1 779 557,29	0,00	0,00	75 778,93	0,00	1 779 557,29
66	Charges financières	49 475,49	49 030,28	0,00	0,00	445,21		49 030,28
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
Total des dépenses financières		50 975,49	49 030,28	0,00	0,00	1 945,21		49 030,28
Total des dépenses réelles		1 906 311,71	1 828 587,57	0,00	0,00	77 724,14	0,00	1 828 587,57
023	Virement à la section d'investissement	480 771,58	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 350,79	284 710,79			-265 360,00		284 710,79
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		500 122,37	284 710,79			215 411,58		284 710,79

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 406 434,08	2 113 298,36	0,00	0,00	293 135,72	0,00	2 113 298,36
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 073 262,98	2 376 741,93	0,00	0,00	-303 478,95
013	Atténuations de charges (3)	57 539,42	58 190,20	0,00	0,00	-650,78
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	157 049,56	167 697,82	0,00	0,00	-10 648,26
73	Impôts et taxes (sauf 731)	37 306,00	143 734,00	0,00	0,00	-106 428,00
731	Fiscalité locale	1 194 655,00	1 132 290,91	0,00	0,00	62 364,09
74	Dotations et participations (3)	568 305,00	558 943,90	0,00	0,00	9 361,10
75	Autres produits de gestion courante (3)	57 908,00	49 935,92	0,00	0,00	7 972,08
Total des recettes de gestion des services		2 072 762,98	2 110 792,75	0,00	0,00	-38 029,77
76	Produits financiers	0,00	89,18	0,00	0,00	-89,18
77	Produits spécifiques (3)	500,00	265 860,00	0,00	0,00	-265 360,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		500,00	265 949,18	0,00	0,00	-265 449,18
Total des recettes réelles		2 073 262,98	2 376 741,93	0,00	0,00	-303 478,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	333 171,10					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 406 434,08	2 709 913,03	0,00	0,00	-303 478,95
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 406 434,08	2 113 298,36	0,00	0,00	293 135,72	0,00	2 113 298,36
011	Charges à caractère général (4)	569 116,92	516 294,24	0,00	0,00	52 822,68	0,00	516 294,24
6042	Achats de prestations de services	111 158,58	99 760,03	0,00	0,00	11 398,55	0,00	99 760,03
6061	Fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	7 296,20	0,00	0,00	1 703,80	0,00	7 296,20
60612	Énergie - Électricité	48 058,00	36 890,97	0,00	0,00	11 167,03	0,00	36 890,97
60613	Chauffage urbain	24 819,83	29 015,04	0,00	0,00	-4 195,21	0,00	29 015,04
6062	Fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	8 000,00	7 917,26	0,00	0,00	82,74	0,00	7 917,26
60623	Alimentation	200,00	704,70	0,00	0,00	-504,70	0,00	704,70
60624	Produits de traitement	100,00	794,49	0,00	0,00	-694,49	0,00	794,49
60628	Autres fournitures non stockées	19 000,00	11 445,05	0,00	0,00	7 554,95	0,00	11 445,05
6063	Fournitures entretien, petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	15 991,24	0,00	0,00	8,76	0,00	15 991,24
60632	Fournitures de petit équipement	15 500,00	31 723,08	0,00	0,00	-16 223,08	0,00	31 723,08
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	6 332,31	0,00	0,00	8 667,69	0,00	6 332,31
60636	Vêtements de travail	2 500,00	483,86	0,00	0,00	2 016,14	0,00	483,86
6064	Fournitures administratives	5 600,00	6 112,24	0,00	0,00	-512,24	0,00	6 112,24
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	4 800,00	3 804,35	0,00	0,00	995,65	0,00	3 804,35
6067	Fournitures scolaires	9 782,00	10 120,16	0,00	0,00	-338,16	0,00	10 120,16
6068	Autres matières et fournitures	5 200,00	634,85	0,00	0,00	4 565,15	0,00	634,85
611	Contrats de prestations de services	500,00	3 879,36	0,00	0,00	-3 379,36	0,00	3 879,36
613	Locations	20 000,00	18 741,34	0,00	0,00	1 258,66	0,00	18 741,34
61521	Entretien terrains	4 000,00	1 599,60	0,00	0,00	2 400,40	0,00	1 599,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	28 000,00	16 360,68	0,00	0,00	11 639,32	0,00	16 360,68
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	3 932,40	0,00	0,00	67,60	0,00	3 932,40
615232	Entretien, réparations réseaux	18 000,00	13 833,17	0,00	0,00	4 166,83	0,00	13 833,17
61524	Entretien bois et forêts	0,00	650,00	0,00	0,00	-650,00	0,00	650,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	18 077,75	0,00	0,00	-1 077,75	0,00	18 077,75
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	6 719,68	0,00	0,00	-3 219,68	0,00	6 719,68
6156	Maintenance	23 000,00	22 521,75	0,00	0,00	478,25	0,00	22 521,75
6161	Multirisques	18 680,55	18 855,62	0,00	0,00	-175,07	0,00	18 855,62
617	Études et recherches	5 000,00	2 662,20	0,00	0,00	2 337,80	0,00	2 662,20
618	Divers	13 200,00	14 147,64	0,00	0,00	-947,64	0,00	14 147,64
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	19 000,00	21 585,91	0,00	0,00	-2 585,91	0,00	21 585,91
623	Pub., publications, relations publiques	45 500,00	38 432,45	0,00	0,00	7 067,55	0,00	38 432,45

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	7 664,01	0,00	0,00	2 335,99	0,00	7 664,01
625	Déplacements et missions	4 767,96	4 476,03	0,00	0,00	291,93	0,00	4 476,03
626	Frais postaux et frais télécommunication	23 000,00	18 026,04	0,00	0,00	4 973,96	0,00	18 026,04
627	Services bancaires et assimilés	700,00	272,63	0,00	0,00	427,37	0,00	272,63
6281	Concours divers (cotisations)	7 200,00	7 801,55	0,00	0,00	-601,55	0,00	7 801,55
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	800,00	2 997,60	0,00	0,00	-2 197,60	0,00	2 997,60
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 000,00	4 031,00	0,00	0,00	-31,00	0,00	4 031,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 071 711,14	1 068 771,78	0,00	0,00	2 939,36		1 068 771,78
6218	Autre personnel extérieur	0,00	216,22	0,00	0,00	-216,22		216,22
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 299,20	15 577,13	0,00	0,00	-3 277,93		15 577,13
6411	Personnel titulaire	507 371,17	531 233,18	0,00	0,00	-23 862,01		531 233,18
6413	Personnel non titulaire	181 097,01	163 807,18	0,00	0,00	17 289,83		163 807,18
64168	Autres emplois aidés	16 829,69	21 524,60	0,00	0,00	-4 694,91		21 524,60
6417	Rémunérations des apprentis	4 443,07	2 253,93	0,00	0,00	2 189,14		2 253,93
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	340 871,00	323 168,79	0,00	0,00	17 702,21		323 168,79
6470	Autres charges sociales	8 800,00	10 990,75	0,00	0,00	-2 190,75		10 990,75
014	Atténuations de produits	59 765,00	46 972,75	0,00	0,00	12 792,25		46 972,75
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	6 088,00	6 088,00	0,00	0,00	0,00		6 088,00
739211	Attribution de compensation	51 169,00	38 376,75	0,00	0,00	12 792,25		38 376,75
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 508,00	2 508,00	0,00	0,00	0,00		2 508,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	154 743,16	147 518,52	0,00	0,00	7 224,64	0,00	147 518,52
65311	Indemnités de fonction	70 792,92	71 131,00	0,00	0,00	-338,08	0,00	71 131,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 700,00	2 998,70	0,00	0,00	701,30	0,00	2 998,70
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 284,60	6 376,14	0,00	0,00	-91,54	0,00	6 376,14
65315	Formation	4 039,00	297,37	0,00	0,00	3 741,63	0,00	297,37
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	400,00	86,95	0,00	0,00	313,05	0,00	86,95
6541	Créances admises en non-valeur	1 279,91	1 279,91	0,00	0,00	0,00	0,00	1 279,91
6542	Créances éteintes	1 570,25	1 570,25	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570,25
65568	Autres contributions	3 100,00	1 348,60	0,00	0,00	1 751,40	0,00	1 348,60

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65733	Subv. fonct. départements	409,48	409,48	0,00	0,00	0,00	0,00	409,48
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	18 810,00	18 660,00	0,00	0,00	150,00	0,00	18 660,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	12 000,00	10 311,68	0,00	0,00	1 688,32	0,00	10 311,68
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	59,48	0,00	0,00	-59,48	0,00	59,48
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	24 857,00	25 988,96	0,00	0,00	-1 131,96	0,00	25 988,96
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 855 336,22	1 779 557,29	0,00	0,00	75 778,93	0,00	1 779 557,29
66	Charges financières	49 475,49	49 030,28	0,00	0,00	445,21		49 030,28
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 707,36	48 551,22	0,00	0,00	156,14		48 551,22
6618	Intérêts des autres dettes	768,13	479,06	0,00	0,00	289,07		479,06
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 000,00	0,00			1 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		50 975,49	49 030,28	0,00	0,00	1 945,21		49 030,28
Total des dépenses réelles		1 906 311,71	1 828 587,57	0,00	0,00	77 724,14	0,00	1 828 587,57
023	Virement à la section d'investissement	480 771,58						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	19 350,79	284 710,79			-265 360,00		284 710,79
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	92 771,76			-92 771,76		92 771,76
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	172 588,24			-172 588,24		172 588,24
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	19 350,79	19 350,79			0,00		19 350,79
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		500 122,37	284 710,79			215 411,58		284 710,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 073 262,98	2 376 741,93	0,00	0,00	-303 478,95
013	Atténuations de charges (4)	57 539,42	58 190,20	0,00	0,00	-650,78
6419	Remboursements rémunérations personnel	54 639,42	58 190,20	0,00	0,00	-3 550,78
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	157 049,56	167 697,82	0,00	0,00	-10 648,26
7021	Ventes de récoltes	4 500,00	5 498,23	0,00	0,00	-998,23
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7032	Stationnement et location voie publique	6 622,87	7 906,60	0,00	0,00	-1 283,73
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	11 481,00	0,00	0,00	-11 481,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 878,80	9 053,55	0,00	0,00	-3 174,75
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	360,00	1 200,00	0,00	0,00	-840,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	40 349,43	40 662,60	0,00	0,00	-313,17
70688	Autres prestations de services	0,00	2 049,45	0,00	0,00	-2 049,45
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	48 647,46	48 352,23	0,00	0,00	295,23
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	50 191,00	39 894,56	0,00	0,00	10 296,44
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 599,60	0,00	0,00	-1 599,60
73	Impôts et taxes (sauf 731)	37 306,00	143 734,00	0,00	0,00	-106 428,00
73221	FNGIR	37 306,00	37 306,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	106 428,00	0,00	0,00	-106 428,00
731	Fiscalité locale	1 194 655,00	1 132 290,91	0,00	0,00	62 364,09
73111	Impôts directs locaux	1 097 975,00	1 101 173,00	0,00	0,00	-3 198,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	25 900,00	30 097,91	0,00	0,00	-4 197,91
73154	Droits de place	780,00	1 020,00	0,00	0,00	-240,00
74	Dotations et participations (4)	568 305,00	558 943,90	0,00	0,00	9 361,10
74111	Dotation forfaitaire des communes	207 915,00	207 915,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	155 915,00	155 915,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	73 333,00	73 333,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
74718	Autres participations Etat	27 178,00	29 678,08	0,00	0,00	-2 500,08
748312	D.C.R.T.P.	18 150,00	12 102,00	0,00	0,00	6 048,00
748313	Dotation compensation de la TP	0,00	20 669,00	0,00	0,00	-20 669,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	17 021,00	843,00	0,00	0,00	16 178,00

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	15 437,00	0,00	0,00	-15 437,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
7488	Autres attributions et participations	55 793,00	42 758,82	0,00	0,00	13 034,18
75	Autres produits de gestion courante (4)	57 908,00	49 935,92	0,00	0,00	7 972,08
752	Revenus des immeubles	6 400,00	9 600,00	0,00	0,00	-3 200,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	16 508,00	5 335,92	0,00	0,00	11 172,08
Total des recettes de gestion des services		2 072 762,98	2 110 792,75	0,00	0,00	-38 029,77
76	Produits financiers	0,00	89,18	0,00	0,00	-89,18
7688	Autres	0,00	89,18	0,00	0,00	-89,18
77	Produits spécifiques (4)	500,00	265 860,00	0,00	0,00	-265 360,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	265 360,00	0,00	0,00	-265 360,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 073 262,98	2 376 741,93	0,00	0,00	-303 478,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
96 23 333 154	15/06/2023	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 587 338,07									
1641 Emprunts en euros (total)					3 587 338,07									
10000473636	CREDIT AGRICOLE	20/04/2016	2016-04-25	25/08/2016	178 000,00	F		1,946	1,946	EURO	T	F	N	A-1
10001118464	CREDIT AGRICOLE	13/06/2018	2018-06-13	25/09/2018	350 000,00	F		1,729	1,729	EURO	T	C	N	A-1
10001766437	CREDIT AGRICOLE	12/12/2019	2020-02-18	05/07/2020	259 000,00	F		1,385	1,385	EURO	S	X Autres	N	A-1
4796230	CAISSE D'EPARGNE	17/07/2019	2019-09-05	07/10/2020	200 000,00	F		1,550	1,550	EURO	A	C	N	A-1
4796271	CAISSE D'EPARGNE	17/07/2019	2019-09-05	07/01/2020	138 000,00	V		1,294	1,294	EURO	T	X Autres	N	A-1
5599745	CAISSE D'EPARGNE	13/07/2018	2018-07-30	30/10/2018	169 000,00	F		1,620	1,620	EURO	T	P	N	A-1
7223862-07202185	BANQUE POPULAIRE	24/03/2006	2006-05-12	01/05/2007	743 000,00	F		4,800	4,800	EURO	A	C	N	A-1
9639893	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2015	2015-10-02	19/01/2016	194 141,00	F		2,160	2,160	EURO	T	P	N	A-1
CLF DEXIA 5013341501	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/10/1999	1999-11-10	01/03/2001	182 938,82	V		2,760	2,760	EURO	A	P	N	A-1
CLF DEXIA MON217629EUR/0223614	CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/12/2003	2004-01-20	01/02/2005	278 843,00	V		2,502	2,502	EURO	A	P	N	A-1
MINI199483EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	30/05/2002	2002-07-05	01/01/2004	379 000,00	V		2,640	2,640	EURO	T	X Autres	N	A-1
MIS222923EUR/0229828/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	21/06/2004	2004-09-01	01/09/2005	292 715,25	V		5,024	5,024	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON217480 EUR/0223428/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/12/2003	2003-12-31	01/02/2005	222 700,00	V		2,600	2,600	EURO	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 587 338,07									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 037 329,23					160 217,58	48 551,22	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 037 329,23					160 217,58	48 551,22	0,00	0,00
10000473636	N	0,00	A-1	95 467,46	7,50	F		1,946	11 710,83	2 000,57	0,00	0,00
10001118464	N	0,00	A-1	265 454,92	14,50	F		1,729	15 974,49	4 762,71	0,00	0,00
10001766437	N	0,00	A-1	227 891,49	21,50	F		1,385	9 042,02	3 250,32	0,00	0,00
4796230	N	0,00	A-1	172 935,08	21,00	F		1,550	6 923,13	2 787,80	0,00	0,00
4796271	N	0,00	A-1	104 217,72	11,00	V		3,500	8 739,29	3 310,55	0,00	0,00
5599745	N	0,00	A-1	114 450,32	9,75	F		1,620	10 750,49	1 963,15	0,00	0,00
7223862-07202185	N	0,00	A-1	336 644,33	8,00	F		4,800	33 880,72	17 785,20	0,00	0,00
9639893	N	0,00	A-1	98 417,05	7,00	F		2,160	12 886,84	2 300,24	0,00	0,00
CLF DEXIA 5013341501	N	0,00	A-1	62 894,08	7,00	V		4,100	7 854,88	0,00	0,00	0,00
CLF DEXIA	N	0,00	A-1	127 730,68	11,00	V		3,668	9 921,78	0,00	0,00	0,00
MON217629EUR/0223614												
MINI199483EUR	N	0,00	A-1	166 490,15	10,00	V		4,305	14 005,95	4 858,05	0,00	0,00
MIS222923EUR/0229828/001	N	0,00	A-1	162 722,94	10,75	V		4,275	10 603,06	5 532,63	0,00	0,00
MON217480 EUR/0223428/001	N	0,00	A-1	102 013,01	11,00	V		3,668	7 924,10	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 037 329,23					160 217,58	48 551,22	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 037 329,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	15	08/04/2015
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	5	08/04/2015
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	1	28/10/2020

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	208 768,80
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	208 768,80
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 376 741,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,78

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	34 810,15	
Personnes de droit privé	19 090,00	
Associations	19 090,00	
A.C.C.A. DE CUSSAC	600,00	
ALERTE CUSSACAISE	2 200,00	
ANCIENS COMBATTANTS	150,00	
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIER CENTRE MEDOC	150,00	
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE GIRONDE	120,00	
ASSOCIATION FRANCO-PORTUGAISE	1 000,00	
ASSOCIATION LES AMIS DE L'EGLISE DE CUSSAC FORT MEDOC	500,00	
ASSOCIATION LES AMIS DU FORT MEDOC	1 500,00	
ASSOCIATION LES HIRONDELLES DU MEDOC	400,00	
ASSOCIATION MEDOC HANDBALL	120,00	
ASSOCIATION PAYS RUGBY MEDOC	360,00	
ASSOCIATION RONRONS MEDOCAINS	400,00	
Bâton cussacais	870,00	SUBVENTION 2023
COLLEGE PIERRE DE BELLEYME - SECTION FOOTBALL	210,00	
COMITE DE JUMELAGE	3 500,00	
COMITE DES FETES DE CUSSAC FORT MEDOC	1 700,00	
FNCOF	10,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	1 000,00	
HARMONIE UNION PAUILLACAISE	500,00	
LES 3 COUPS MEDOCAINS	500,00	
LOS PETITS DAU VERDOT	400,00	
MEDOC LAINE	1 500,00	
MOTO CLUB	500,00	
PAUILLAC GYMASTIQUE	300,00	SUBVENTION 2023
SOC NATIONALE SAUVETAGE EN MER	300,00	
SOLIHA TERRES-OCEAN	300,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	15 720,15	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	7 886,60	
CCAS DE CUSSAC FORT MEDOC	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MAIRIE DE PAUILLAC	886,60	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	462,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULIENNE	462,00	
Autres	7 371,55	
ADELFA	200,00	
AFCDRP	345,00	
ASSOCIATION DES MAIRES DE GIRONDE	497,07	
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME	500,00	
GIRONDE RESSOURCES	50,00	
I.D.D.A.C.	310,00	
MISSION LOCALE DU MEDOC	3 479,00	
RESEAU DES SITES MAJEURS DE VAUBAN	1 650,48	
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ELECTRIQUE DE LA GIRONDE	100,00	
SYNDICAT MIXTE PNR MEDOC	15,00	
UN PLUS BIO	225,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	3,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		17,00	3,00	20,00	20,00	0,00	20,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				105 945,54		
AGENT ADMINISTRATIF	C	ADM	352	13 499,45	A CONTRAT DE PROJET	CDD
AGENT ADMINISTRATIF		ADM		4 492,80	A CUI	CDD CUI
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM	361	15 840,61	332-23-2°	CDD AGENT D'ACCUEIL
AGENT D'ANIMATION	C	ANIM	361	4 541,94	332-23-1°	CDD SURVEILLANCE ET ANIMATION DE LA PAUSE MERIDIENNE
AGENT D'ENTRETIEN	C	TECH	361	18 192,79	332-13	CDD CDD
AGENT D'ENTRETIEN	C	TECH	361	3 157,98	332-13	CDD AGENT D'ENTRETIEN
AGENT D'ENTRETIEN		TECH	361	6 171,15	332-23-1°	CDD AGENT D'ENTRETIEN
AGENT TECHNIQUE	C	TECH	361	20 197,91	332-13	CDD ACCROISSEMENT
AGENT TECHNIQUE		TECH	361	17 596,98	332-23-1°	TEMPORAIRE D'ACTIVITE
APPRENTI	C	TECH	361	2 253,93	A APPRENTI	CDD AGENT TECHNIQUE
				CDD APPRENTI		
TOTAL GENERAL				105 945,54		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

COMMUNE DE CUSSAC FORT MEDOC (M57) - COMMUNE CUSSAC FORT MEDOC - CA - 2023

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
11/10/2017 - SUBVENTION D'EQUIPEMENT ACQUISITION CASERNE MARGAUX SOUSSANS	S.D.I.S. 33	Centre d'incendie et de secours	DEPARTEMENT	57 618,84
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC ESTUAIRE			51 169,00
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA MEDULIENNE			462,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			990 136,02	13 518,62	
Acquisitions à titre onéreux			990 136,02	13 518,62	
11/02/2008	BATIMENTS SCOLAIRE	BTS	613,52	0,00	0
15/04/2009	HOTEL DE VILLE	MAI	13 596,94	0,00	0
15/04/2009	HOTEL DE VILLE	MAI	3 230,00	0,00	0
13/02/2015	PRESBYTERE	PRE	164,16	0,00	0
30/01/2020	SDIS	SDIS-2019	3 431,78	13 518,62	1
15/06/2020	TRACTEUR CASE-IH JX60 N°ZBJP12124	2182-2020-06-15	1 699,32	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	531,60	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	531,60	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	258,00	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	672,00	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	258,00	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	531,60	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	258,00	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	531,60	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	531,60	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	860,40	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	531,60	0,00	0
22/11/2022	MISSION SPS CONSTRUCTION MODULAIRE SALLE	21312-2022-22-11	458,40	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	1 424,96	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	4 518,65	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	4 545,83	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	176 304,49	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	3 233,08	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	13 056,59	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	6 955,50	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	25 261,80	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	72 749,63	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	17 014,00	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	3 233,08	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	17 014,00	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	176 304,49	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-176 304,49	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	25 261,80	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-25 261,80	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	72 749,63	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	6 955,50	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-6 955,50	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-72 749,63	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-17 014,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-3 233,08	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	13 056,59	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-13 056,59	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	6 818,76	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	16 986,03	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	21 590,70	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	3 158,10	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	10 902,20	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	9 675,00	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	9 211,50	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	9 919,48	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	6 696,13	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	7 334,46	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-0,60	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	1 566,79	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	3 906,68	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	15 208,00	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	1 252,44	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	1 891,62	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	1 566,79	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	1 006,88	0,00	0
23/12/2022	MOE SALLE MOTRICITE MULTISPORT	2031-2022-12-20	-1 566,79	0,00	0
21/02/2023	GROUPE ELECTROGENE PRAMAC ES5000	2158-2023-02-21	1 698,00	0,00	0
21/02/2023	UNITE CENTRALE ACCUEIL	2183-2023-02-21	1 254,00	0,00	0
21/02/2023	REFRIGERATEUR INDESIT MSAP	2188-2023-02-21	649,00	0,00	0
02/03/2023	MAISON BOUTEILLER	21318-2023-03-02	98 621,01	0,00	0
06/03/2023	TRANCHEUR SWEDLINGHAUS SC300	2188-2023-03-06	1 260,00	0,00	0
19/04/2023	BIBLIOTHEQUE EN ACAJOU	2184-2023-04-19	975,00	0,00	0
27/04/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	2131-2023-04-27	30 464,21	0,00	0
27/04/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	2131-2023-04-27	72 749,63	0,00	0
27/04/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	2131-2023-04-27	-30 464,21	0,00	0
27/04/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	2131-2023-04-27	-72 749,63	0,00	0
16/05/2023	3 TUNNELS 4.50 X 20M	2158-2023-05-16	2 302,00	0,00	0
16/05/2023	3 TUNNELS 4.50 X 20M	2158-2023-05-16	4 604,00	0,00	0
25/05/2023	DEPLACEMENT POTEAU IMPASSE RUISSEAU	2023-215384-05-25	5 151,28	0,00	0
01/06/2023	ARROSAGE POTAGER	2128-2023-06-01	11 157,35	0,00	0
07/07/2023	TONDEUSE HONDA HRH536K4HXE	2158-2023-07-07	1 954,15	0,00	0
07/07/2023	ARMOIRE FRIGORIFIQUE STAR AAF7P	2188-2023-07-07	1 860,00	0,00	0
24/07/2023	ARRACHEUSE DE POMME DE TERRE	2023-2158-07-24	3 120,00	0,00	0
31/07/2023	TABLES DE CULTURES	2023-2158-07-31	3 522,07	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	69 930,51	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	32 297,40	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	3 318,90	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	9 234,24	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	1 946,28	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	5 860,94	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	5 654,00	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	3 978,73	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	4 680,00	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	17 250,00	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	4 760,58	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	4 992,60	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	15 196,20	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	69 930,51	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	-69 930,51	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	17 792,19	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	250,00	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	2 257,20	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	2 790,00	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	17 789,58	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	17 792,19	0,00	0
01/08/2023	SALLE DE MOTRICITE / MULTISPORT	231-2022-12-20	-17 792,19	0,00	0
16/08/2023	TONDEUSE AUTOPORTEE KUBOTA ZD1211R-60	2158-2023-08-16	22 668,00	0,00	0
21/08/2023	TATAMIS SALLE DE MOTRICITE	2184-2023-08-21	8 676,29	0,00	0
08/09/2023	REAMENAGEMENT PLACE GENERAL DE GAULLE	212-2023-09-08	635,93	0,00	0
19/09/2023	RUE CHAMP NORD / PETIT PRUNIER / SALIES	2152-2023-07-19	57 800,00	0,00	0
19/09/2023	RUE CHAMP NORD / PETIT PRUNIER / SALIES	2152-2023-07-19	57 800,00	0,00	0
19/09/2023	RUE CHAMP NORD / PETIT PRUNIER / SALIES	2152-2023-07-19	-57 800,00	0,00	0
19/09/2023	RUE CHAMP NORD / PETIT PRUNIER / SALIES	2152-2023-07-19	57 800,40	0,00	0
19/09/2023	RUE CHAMP NORD / PETIT PRUNIER / SALIES	2152-2023-07-19	-57 800,00	0,00	0
19/09/2023	CHEMIN DES SALIES	2152-2023-07-24	7 056,00	0,00	0
19/09/2023	CHEMIN DES SALIES	2152-2023-07-24	7 056,00	0,00	0
19/09/2023	CHEMIN DES SALIES	2152-2023-07-24	-7 056,00	0,00	0
19/09/2023	CHEMIN DES SALIES	2152-2023-07-24	7 056,00	0,00	0
19/09/2023	CHEMIN DES SALIES	2152-2023-07-24	-7 056,00	0,00	0
13/10/2023	PC SALLE COPIEUR ECOLE	2183-2023-10-13	903,60	0,00	0
27/10/2023	PC PORTABLE DIRECTION ECOLE	2183-2023-10-27	1 023,60	0,00	0
24/11/2023	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	231-2023-11-24	948,00	0,00	0
24/11/2023	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	231-2023-11-24	40 140,25	0,00	0
24/11/2023	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	231-2023-11-24	3 564,22	0,00	0
24/11/2023	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	231-2023-11-24	948,00	0,00	0
24/11/2023	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	231-2023-11-24	963,30	0,00	0
24/11/2023	PLACE DU GENERAL DE GAULLE	231-2023-11-24	1 788,00	0,00	0
29/11/2023	PC PORTABLE URBA ET CNI	2183-2023-11-29	2 126,40	0,00	0
14/12/2023	ARMOIRE FRIGORIFIQUE INOX NEGATIVE	2188-2023-12-14	1 908,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	262 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	265 360,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	92 771,76

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		160 217,56	I 160 217,58
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		160 217,56	160 217,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	160 217,56	160 217,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	160 217,58	498 134,11	0,00	658 351,69

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		851 469,60	121 345,80
Ressources propres externes de l'année (a)		89 347,23	101 995,01
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	57 953,00	55 557,70
10226	Taxe d'aménagement (2)	31 394,23	46 437,31
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		762 122,37	19 350,79
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	1 279,27	1 279,27
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	3 431,78	3 431,78
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4815	<i>Charges liées à crise sanitaire Covid-19</i>	14 639,74	14 639,74
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	262 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	480 771,58	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	121 345,80	399 050,59	132 573,34	31 164,72	684 134,45

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 658 351,69
Ressources propres disponibles	IV 684 134,45
Solde	V = IV – II (5) 25 782,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 675 586,96	1 110 213,35	498 134,11	67 239,50
RECETTES	1 675 586,96	533 833,27	399 050,59	742 703,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 406 434,08	2 113 298,36	0,00	293 135,72
RECETTES	2 406 434,08	2 376 741,93	0,00	29 692,15

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CC5712023 CCAS CUSSAC FORT MEDOC/ N°SIRET : 26330144200012				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	17 202,96	13 849,71	0,00	3 353,25
RECETTES	17 202,96	9 479,00	0,00	7 723,96

BUDGET CRS2023 COMMERCE CUSSAC FORT MEDOC/ N°SIRET : 21330146800046				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	50 855,86	17 266,78	0,00	33 589,08
RECETTES	50 855,86	15 943,10	0,00	34 912,76
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	27 444,01	21 855,37	0,00	5 588,64
RECETTES	27 444,01	23 731,18	0,00	3 712,83

BUDGET FORT2023 BUDGET ANNEXE FORT MEDOC CUSSAC FORT MEDOC/ N°SIRET : 21330146800038				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi

BUDGET FORT2023 BUDGET ANNEXE FORT MEDOC CUSSAC FORT MEDOC/ N°SIRET : 21330146800038				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	280 776,05	66 818,65	44 304,95	169 652,45
RECETTES	280 776,05	83 669,31	0,00	197 106,74
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	146 445,34	80 866,58	0,00	65 578,76
RECETTES	146 445,34	142 288,78	0,00	4 156,56

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 007 218,87	1 194 298,78	542 439,06	270 481,03
RECETTES	2 007 218,87	633 445,68	399 050,59	974 722,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 597 526,39	2 229 870,02	0,00	367 656,37
RECETTES	2 597 526,39	2 552 240,89	0,00	45 285,50

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 007 218,87	1 194 298,78	542 439,06	270 481,03
RECETTES	2 007 218,87	633 445,68	399 050,59	974 722,60
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 597 526,39	2 229 870,02	0,00	367 656,37
RECETTES	2 597 526,39	2 552 240,89	0,00	45 285,50
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 604 745,26	3 424 168,80	542 439,06	638 137,40
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 604 745,26	3 185 686,57	399 050,59	1 020 008,10

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		1 665 000,00	8,21	41,71	0,00	694 472,00
TFPNB		274 900,00	6,98	53,96	0,00	148 336,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		147 301,00	7,10	22,95	0,00	33 806,00
TOTAL		0,00	0,00			842 808,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

001. FEDIEU Dominique , Maire	
002. GUICHOUX ALAIN , 1er Adjoint au Maire	
003. SEGUIN Marie-Christine , 2ème Adjoint au Maire	
004. BLANCHARD Alain , 3ème Adjoint au Maire	
005. JUNCK Mireille , 4ème ADJOINT AU MAIRE	
006. LE BOT Stéphane , 5ème Adjoint au Maire	
007. DUSSOUCHAUD Claudie , Conseillère municipale	
008. LARTIGUE Thierry , Conseiller municipal	
009. ARAGON Joëlle , Conseillère municipale	
010. BEAUGER Denis , Conseiller municipal	
011. BOIS Isabelle , Conseillère municipale	
012. PATARIN Katia , Conseillère municipi	
013. DEBROSSE Aurélien , Conseiller municipal	
014. HAMON-GILLET Coralie , Conseillère municipale	
015. MARTIN Jean-Claude , Conseiller municipal	
016. DA SILVA GOMES FERREIRA NEVES Sofia , Conseillère municipale	
017. TAOUI Mokhtar , Conseiller municipal	
018. LARENIE VANESSA , Conseillère municipale	
019. GARRETA JEAN-MICHEL , Conseiller municipal	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.